



Conseil Communautaire

5ème séance

Salle des Fêtes
HUTTENHEIM

16 décembre 2020 – 19h30

Ordre du jour

Point liminaire

Transfert compétence Autorité Organisatrice des Mobilités – Présentation du diagnostic par le Cabinet ALTRANS.

ADMINISTRATION GENERALE

1. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

- 1.1 Désignation d'un secrétaire de séance
- 1.2 Approbation du projet de procès-verbal de la séance du 4 novembre 2020
- 1.3 Communication des décisions adoptées par le Bureau lors de la séance du 2 décembre 2020 (délégations du Conseil Communautaire du 04/11/2020)

MOBILITES ET ENERGIES

2. MOBILITES et ENERGIES

- 2.1 Convention CCCE-Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale pour la coopération dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt concernant le programme SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique)

CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

3. GESTION DES DECHETS

- 3.1 Marché de services : collecte et transport des déchets ménagers et assimilés - Attribution.
- 3.2 Accord-cadre : collecte et tri des papiers, des cartons, des métaux et des plastiques et rachat des papiers et cartons - Attribution.

4. **ENVIRONNEMENT** – Communication du rapport d'activité 2019 du Syndicat Mixte pour l'Entretien des cours d'eau Bassin de l'Ehn – Andlau – Scheer (SMEAS)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5. **FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE** - Adoption du règlement intérieur

6. FINANCES

- 6.1 Attributions de compensation définitives 2020
- 6.2 Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses et recettes nouvelles d'investissement pour 2021 dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget précédent
- 6.3 Décisions modificatives

7. **RESSOURCES HUMAINES** - Autorisation de création et de transformation de postes

8. ADMINISTRATION GENERALE

- 8.1 Adoption du principe de DSP pour le service de fourrière intercommunale
- 8.2 Désignation de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
- 8.3 ATIP - Convention cadre 2021-2023 et convention pour mission d'accompagnement pour l'élaboration du schéma directeur des zones d'activité économique

ÉCONOMIE ET EMPLOI

9. ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- 9.1 ZI Krafft – Procédure de résolution SCI DELIGOZ
- 9.2 Parc d'Activité du Pays d'Erstein – Tranche 1 – Vente FISCHER KIENTZI & FILS – Lot n°5B - Modification acquéreur (crédit bailleurs)
- 9.3 Contrats de gestion du réseau d'éclairage public

10. **ECONOMIE** - Avenant à la convention de participation au Fonds de Résistance Grand Est

FAMILLE

11. **PETITE ENFANCE** – Délégation de Service Public - Rapports d'activités 2019 des structures d'accueil

- Multi-accueil de Boofzheim, Gerstheim et Micro-crèche de Witternheim
- Multi-accueil « Maison de l'Enfant » et la micro-crèche « Les P'tits Lutins » d'Erstein
- Maison Intercommunale de l'Enfance de Benfeld

12. **PETITE ENFANCE et ENFANCE** - Projet Educatif Territorial

TOURISME, CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES

13. TOURISME

- 13.1 Rapport d'activités 2019 de l'office de tourisme du Grand Ried
- 13.2 Subvention Office de tourisme 2021

14. **TOURISME** - Avenant à la convention avec l'Office de Tourisme du Grand Ried – Gestion administrative de la taxe de séjour

Divers

15. Autorisation de signature de la convention avec Jeunes Equipes Education Populaire (reconduction)

Point 1.1

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE - Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition du Président et à l'unanimité, M. Marc RUHLMANN, Directeur Général Adjoint de la Communauté de Communes, est désigné comme secrétaire de la présente séance.

Point 1.2

FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE - Approbation du projet de procès-verbal de la séance du 4 novembre 2020

Le projet de procès-verbal de séance du 4 novembre dernier est adopté à l'unanimité.

Point 1.3

ADMINISTRATION GENERALE - Communication des décisions adoptées par le Bureau lors de la séance du 2 décembre 2020 (délégations du Conseil Communautaire du 04/11/2020)

Le Conseil Communautaire prend acte des délibérations adoptées par le Bureau lors de la séance du 2 décembre 2020 sur le fondement des délégations données à cette instance par le Conseil Communautaire lors de la séance du 04/11/2020.

1. **FINANCES** – Grilles tarifaires
2. **FINANCES** - Attribution de subvention à la MJC de Gerstheim pour le fonctionnement de la bibliothèque associative (2 500 €)
3. **FINANCES – RESSOURCES HUMAINES** – Proposition de remise d'un cadeau de fin d'année aux agents
4. **FINANCES** – Attribution d'une subvention de 400 € à l'Association Santé Education et Insertion du Ried pour la création de deux cartes de vœux
5. **RESSOURCES HUMAINES** - Modification de Durées Hebdomadaires de Service
6. **VIE ASSOCIATIVE** – Demandes de subventions au titre des dispositifs de soutien aux activités régulières et permanentes et de l'enveloppe de soutien à la vie associative
7. **CULTURE** - Projet de restructuration de la salle de spectacle et du centre social du Centre Hospitalier d'Erstein - Convention partenariale dans le cadre du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud –
8. **CULTURE** - Projet de nouvelle médiathèque à Gerstheim - Convention partenariale avec le Département du Bas-Rhin
9. **CULTURE** – Modification des tarifs de l'Ecole Intercommunale de Musique du Rhin
10. **DÉCHETS** – Subvention 2021 aux associations pour la collecte du vieux papier dans le Pays d'Erstein
11. **PATRIMOINE** – Convention avec les Usines Municipales d'Erstein (UME) prévoyant la mise à disposition de la toiture du nouveau gymnase à Erstein pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque

Point 2.1

MOBILITÉS ET ÉNERGIES - Convention CCCE - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale pour la coopération dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt concernant le programme SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique)

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver la convention avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Sélestat Alsace Centrale dans le cadre du portage et de l'organisation du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique ;
- d'autoriser le Président à signer cette convention.

Point 3.1

GESTION DES DECHETS - Marché de services : collecte et transport des déchets ménagers et assimilés - Attribution.

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'attribuer le marché de services concernant la collecte et le transport des déchets ménagers et assimilés à l'entreprise SUEZ RV NORD EST pour un montant estimatif de 1 167 000,00 € HT pour la totalité du marché ;
- d'autoriser le Président à signer ce marché avec la société SUEZ RV NORD EST ainsi que toutes les pièces contractuelles s'y rapportant.

Point 3.2

GESTION DES DECHETS - Accord-cadre : collecte et tri des papiers, des cartons, des métaux et des plastiques et rachat des papiers et cartons - Attribution.

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'attribuer l'accord-cadre concernant la collecte et le tri des papiers, des cartons, des métaux et des plastiques et le rachat des papiers et cartons à l'entreprise SCHROLL pour un montant estimatif de 1 060 140,00 € HT pour la totalité du marché ;
- d'autoriser le Président à signer ce marché, sous la forme d'un accord-cadre, avec la société SCHROLL ainsi que toutes les pièces contractuelles s'y rapportant.

Point 4

ENVIRONNEMENT - Communication du rapport d'activité 2019 du Syndicat Mixte pour l'Entretien des cours d'eau Bassin de l'Ehn – Andlau – Scheer (SMEAS)

Le Conseil Communautaire prend acte de la communication du rapport d'activité pour l'année 2019 remis par le Syndicat Mixte pour l'Entretien des cours d'eau Bassin de l'Ehn – Andlau – Scheer (SMEAS).

Point 5

ADMINISTRATION GENERALE – Fonctionnement de l'assemblée - Adoption du Règlement intérieur

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-8 et L. 5211-1 ;
Considérant que les communautés comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus doivent se doter d'un règlement intérieur dans les six mois suivant leur installation ;

Considérant que le Conseil de Communauté de la Communauté du Canton d'Erstein a été installé le 15 juillet 2020 ;

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'adopter le Règlement Intérieur de la Communauté tel que mis en œuvre sous la précédente mandature.

Point 6.1

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES - Attributions de compensation définitives 2020

VU la délibération N° 2019-079 du 6 novembre 2019 adoptante le montant définitif des attributions de compensation (AC) pour l'année 2019 ;

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à l'issue de la réunion du 29 janvier 2020 ;

VU la délibération N° 2020-082 du 4 novembre 2020 décidant de modifier l'attribution de compensation (AC) de la commune de KOGENHEIM conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2020 fixant les incidences budgétaires du transfert du Centre Sportif à la commune ;

Entendu les explications données par M. Patrick KIEFER, Vice-Président,

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de valider les montants définitifs des attributions de compensation pour l'année 2020 comme suit :

COMMUNE	Montant AC 2019	CLECT 2020	Délibération 2020-082	Montant AC 2020
BENFELD	780 250 €			780 250 €
BOLSENHEIM	27 192 €			27 192 €
BOOFZHEIM	117 539 €			117 539 €
DAUBENSAND	134 967 €	- 6 436 €		128 531 €
DIEBOLSHEIM	35 425 €			35 425 €
ERSTEIN	3 199 392 €			3 199 392 €
FRIESENHEIM	25 830 €			25 830 €
GERSTHEIM	839 041 €	-48 969 €		790 072 €
HERBHEIM	1 892 €			1 892 €
HINDISHEIM	183 972 €			183 972 €
HIPSHEIM	59 201 €			59 201 €
HUTTENHEIM	275 287 €			275 287 €
ICHTRATZHEIM	24 685 €			24 685 €
KERTZFELD	29 116 €			29 116 €
KOGENHEIM	134 427 €		+ 8 284 €	142 711 €
LIMERSHEIM	44 852 €			44 852 €
MATZENHEIM	38 629 €			38 629 €
NORDHOUSE	350 607 €			350 607 €
OBNHEIM	162 878 €	-21 662 €		141 216 €
OSTHOUSE	75 117 €			75 117 €
RHINAU	958 858 €			958 858 €
ROSSFELD	15 857 €			15 857 €
SAND	36 064 €			36 064 €
SCHAEFFERSHEIM	151 491 €			151 491 €
SERMERSHEIM	121 391 €			121 391 €
UTTENHEIM	29 995 €			29 995 €
WESTHOUSE	37 161 €	-23 651 €		13 510 €
WITTERNHEIM	11 638 €			11 638 €
TOTAL	7 902 754 €	-100 718 €	+ 8 284 €	7 810 320 €

Point 6.2

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES - Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses et recettes nouvelles d'investissement pour 2021 dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts au budget précédent

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

D'AUTORISER LE PRESIDENT, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021 à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

BUDGET	Article	Crédits ouverts au Budget précédent	Montant de l'autorisation (1/4)
BUDGET GENERAL (M14)			
Frais d'études	2031	51 673,00 €	12 918,25 €
Logiciels	2051	72 750,00 €	18 187,50 €
Terrains nus	2111	106 800,00 €	26 700,00 €
Autres agencements et aménagement de terrains	2128	24 600,00 €	6 150,00 €
Autres bâtiments publics	21318	10 088 545,00 €	2 522 136,25 €
Réseaux de voirie	2151	1 868 340,00 €	467 085,00 €
Autres installations, matériel et outillage technique	2158	9 304,00 €	2 326,00 €
Autres constructions	21738	227 900,00 €	56 975,00 €
Autres immobilisations reçues au titre d'une MAD	21788	52 800,00 €	13 200,00 €
Matériel de transport	2182	19 000,00 €	4 750,00 €
Matériel de bureau et matériel informatique	2183	79 113,00 €	19 778,25 €
Mobilier	2184	11 411,00 €	2 852,75 €
Autres immobilisations corporelles	2188	226 750,00 €	56 687,50 €
BUDGET annexe OM ERSTEIN (M4)			
Constructions sur sol d'autrui	2148	970 694,46 €	242 673,62 €
Outillage industriel	2155	12 000,00 €	3 000,00 €
Aménagements et Matériel	2157	135 000,00 €	33 750,00 €
Matériel de bureau et matériel informatique	2183	3 000,00 €	750,00 €

Point 6.3

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES – Décisions modificatives

Entendu les explications données par M. Patrick KIEFER, Vice-Président,
Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'adopter la décision modificative suivante :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN		Proposition de Décision Modificative N° 3 au Budget						
Service	JUSTIFICATION	DEPENSES			RECETTES			
		Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant	
Budget principal GENERAL								
FINANCES	De 2006 à 2014, l'ex-CCPE avait constitué une provision pour risques et charges au titre des travaux de viabilisation du Parc d'Activités du Pays d'ERSTEIN (PAPE). Ces travaux de viabilisation étant achevés, cette provision est sans objet : elle peut donc faire l'objet d'une reprise.				R7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	1 217 600,00	
		D023	Virement à la section d'investissement	1 217 600,00	R021	Virement de la section de fonctionnement	1 217 600,00	
					R1641	Emprunts en euros	-1 217 600,00	
Total des dépenses				1 217 600,00	Total des recettes			1 217 600,00

Point 7

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - RESSOURCES HUMAINES - Autorisation de création et de transformation de postes

Entendu les explications données par M. Michel ANDREU SANCHEZ, Vice-Président,
Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide les créations et transformation de postes suivantes :

- CREATION d'un poste d'ingénieur ou d'attaché (sera déterminé en fonction du candidat retenu) aux services techniques en qualité de chargé d'urbanisme (Service Ville d'Erstein) ;
- CREATION d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques ou d'attaché pour la coordination du relais culturel (Service Ville d'Erstein) ;
- CREATION d'un poste de Brigadier de police municipale compte-tenu de la nécessité d'étoffer le service de police municipale d'Erstein devant faire face à une charge de travail croissante (Service Ville d'Erstein) ;
- TRANSFORMATION de poste : services techniques : adjoint administratif principal 2ème classe en adjoint administratif principal 1ère classe (Service Ville d'Erstein) ;
- CREATION d'un poste de rédacteur (services CCCE).

Point 8.1

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Adoption du principe de DSP pour le service de fourrière intercommunale

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'adopter les dispositions suivantes :

Article 1 :

Est approuvé le principe d'une délégation de service public comme mode de gestion du service de fourrière automobile.

Le contrat de concession prendra effet au terme de la procédure de délégation de service public.

La durée du contrat est fixée à 60 mois (5 ans) à compter de la notification du contrat.

Article 2 :

Sont approuvées les caractéristiques principales de la délégation telles que décrites dans le projet de cahier des charges ci annexé, qui seront précisées, détaillées et modifiées le cas échéant dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

Article 3 :

Le Président est autorisé à engager et à conduire à son terme la procédure de consultation telle que prévue aux articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Point 8.2

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Désignation de la Commission de délégation de service public

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire décide de désigner, en qualité de membres de la commission de délégation de service public (5 membres titulaires et 5 suppléants), les membres de la Commission d'appel d'offres à savoir :

membres titulaires	membres suppléants
1. Jean-Jacques BREITEL	1. Denis SCHULTZ
2. Jean-Pierre ISSENHUTH	2. Fernand WILLMANN
3. Michel ANDREU SANCHEZ	3. Estelle BRONN
4. Éric KLETHI	4. Patrick GIRARD
5. Philippe BRAUN	5. Stanis EKMAN

Une abstention : M. Éric KLETHI

Point 8.3

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Agence Territoriale d'Ingénierie Publique du Bas-Rhin (ATIP) - Convention cadre 2021-2023 et convention pour mission d'accompagnement pour l'élaboration du schéma directeur des zones d'activités économiques

a. Convention cadre avec l'ATIP pour la période 2021-2023

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver le bilan 2019-2020 ;
- d'approuver la convention cadre avec l'ATIP pour la période 2021-2023 ;
- d'autoriser le Président à signer la convention.

b. Mission d'accompagnement technique en aménagement pour la définition d'un schéma directeur des Zones d'Activités Economiques :

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver la convention avec l'ATIP pour la mission d'accompagnement technique en aménagement pour la définition d'un schéma directeur des Zones d'Activités Economiques ;
- d'autoriser le Président à signer la convention.

Point 9.1

ÉCONOMIE ET EMPLOI - ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES – ZI Krafft – Procédure de résolution SCI DELIGOZ

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de faire valoir le droit à résolution de la CCCE, dans le cadre de la vente de la parcelle cadastrée section BN n°80/1, de 32,70 ares au sein de la ZI Krafft à Erstein à la SCI DELIGOZ

Point 9.2

ÉCONOMIE ET EMPLOI - ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES – Parc d'Activité du Pays d'Erstein – Tranche 1 – Vente FISCHER KIENTZI & FILS – Lot n°5B - Modification acquéreur (crédit bailleurs)

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'abroger la délibération 2020-067 du 16/09/2020 ;
- d'approuver le principe de cession du lot n°5B au profit d'ALSABAIL et du CREDIT MUTUEL REAL ESTATE LEASE en vue de la poursuite de l'activité de la société FISCHER KIENTZI (PM : 3746 m² à 161 078 € HT) ;
- d'autoriser le Président à signer l'acte de vente.

Point 9.3

ÉCONOMIE ET EMPLOI - ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES – Contrats de gestion du réseau d'éclairage public

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver le contrat de gestion du réseau d'éclairage public des zones d'activités économiques intercommunales du Parc d'Activité des Nations à Benfeld, du Ried à Gerstheim et du Gaenshecklen à Rhinau avec la société ES Services Énergétiques ;
- d'approuver le contrat de gestion du réseau d'éclairage public des zones d'activités économiques intercommunales du Parc d'Activité du Pays d'Erstein et de Krafft à Erstein et de la Kalttau à Hindisheim avec la société d'économie mixte SAEML UME ;
- d'autoriser le Président à signer ces contrats.

Point 10

ÉCONOMIE ET EMPLOI - Avenant à la convention de participation au Fonds de Résistance Grand Est

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver l'avenant 3 à la convention de participation au Fonds de Résistance Grand Est.
Modification de la date à laquelle Région procèdera au remboursement de la participation au bénéfice de la Collectivité contributrice : au cours du deuxième trimestre 2026, au lieu du deuxième trimestre 2025 initialement indiqué.
- d'autoriser le Président à signer le dit avenant.

Point 11

FAMILLE - PETITE ENFANCE – Délégation de Service Public - Rapports d'activités 2019 des structures d'accueil

Entendu l'exposé de Mme Marie-Berthe KERN, Vice-Présidente, le Conseil Communautaire prend acte de la communication des rapports d'activités pour l'année 2019 remis par les délégataires des services suivants :

- Relais Assistants maternels Erstein – AGF du Bas-Rhin
- Multi-accueil de Boofzheim, Gerstheim et Micro-crèche de Witternheim – Léa et Léo
- Multi-accueil « Maison de l'Enfant » et la micro-crèche « Les P'tits Lutins » d'Erstein – People and Baby
- Maison Intercommunale de l'Enfance de Benfeld – ALEF

Point 12

FAMILLE - PETITE ENFANCE et ENFANCE - Projet Educatif Territorial

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'approuver le projet éducatif territorial tel que présenté.

Point 13.1

TOURISME, CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES – TOURISME - Rapport d'activités 2019 de l'Office de Tourisme du Grand Ried

Le Conseil Communautaire prend acte de la communication du rapport d'activité de l'Office de Tourisme du Grand Ried pour l'année 2019, remis par l'Association pour le Tourisme dans le Grand Ried.

Point 13.2

TOURISME, CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES – TOURISME - Subvention à l'Association pour le Tourisme dans le Grand Ried

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire décide d'approuver le versement de la subvention 2021 à l'Association pour le Tourisme dans le Grand Ried à hauteur de 344 835 €.

Ne prennent pas part au vote, Mme Laurence MULLER-BRONN et Mme Stéphanie GUIMIER.

Point 14

TOURISME, CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES – TOURISME - Avenant à la convention avec l'Office de Tourisme du Grand Ried – Gestion administrative de la taxe de séjour

Sur avis favorable du Bureau réuni le 2 décembre 2020 et à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire décide d'autoriser le Président à signer un avenant à la Convention consistant à l'ajout d'un nouveau point dans le cadre des missions confiées à l'Office de Tourisme du Grand Ried :

Gestion administrative de la taxe de séjour, c'est-à-dire :

- *Gestion des hébergeurs : mise à jour dossiers (classements, fermeture, changements adresse, etc.), création des nouveaux comptes, envoi et gestion des 160 attestations de commercialisation pour l'année suivante, lien avec la plateforme et les hébergeurs ;*
- *Vérification des déclarations, réalisation des états pour la facturation de la CCCE, vérifications sur les comptes des opérateurs numériques des versements reçus ;*
- *Information /communication : veille sur la plateforme, gestion de la boîte mail, courriers hébergeurs quand nécessaire, lien avec la plateforme.*

Ne prennent pas part au vote, Mme Laurence MULLER-BRONN et Mme Stéphanie GUIMIER.

Point 15

Autorisation de signature de la convention avec Jeunes Equipes Education Populaire (reconduction)

Entendu l'exposé de M. Michel ANDREU SANCHEZ, Vice-Président, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

- D'autoriser le Président à signer une nouvelle convention tripartite avec l'Association JEEP et le CCAS d'Erstein pour une durée d'un an, renouvelable tacitement trois fois, à compter du 1er janvier 2021 ;
- De financer et d'inscrire cette dépense au budget 2021 le poste d'éducateur de prévention à hauteur de 50% sur la base du budget prévisionnel transmis par l'association étant précisé que l'enveloppe allouée par la CCCE en 2020 pour le financement de l'activité était de 28 920 € ;
- D'autoriser le Président à engager des négociations avec l'association au courant de l'année 2021 pour élargir le champ d'intervention de l'assistant de prévention.

Point 16

DIVERS

M. Michel ANDREU SANCHEZ, Vice-Président, présente l'agenda des réunions de Conseil Communautaire pour le premier semestre 2021.